



RÈGLEMENT DU CONCOURS

« *Courez la chance de gagner 2 billets vers Paris avec Air Transat* »

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION:

Réservez un produit offert par Transat, entre le 01 juin et le 30 juin 2019 inclusivement, et courez automatiquement la chance de remporter 2 billets d'avion vers Paris avec Air Transat. Le tirage aléatoire aura lieu le 14 juillet 2019. Le gagnant sera contacté par téléphone dans la semaine suivant le tirage. Par la suite, le nom du gagnant sera divulgué publiquement sur les médias sociaux de Voyages Bergeron Inc.

Pour être éligible au concours, vous devez avoir 18 ans et plus. Le concours est ouvert à toute personne résidant au Québec et ayant atteint l'âge de la majorité en date de sa participation au concours. Sont exclus les employés et représentants des Organisateurs du concours, Transat et Voyages Bergeron.

PARTICIPATION:

Les clients ayant effectué une nouvelle réservation sur un produit offert par Transat durant cette période seront éligibles au concours. Achat requis chez Voyages Bergeron.

PRIX:

Le prix est 2 billets d'avion aller-retour vers Paris, France, en classe économique et en accordance avec les vols offerts par Transat. Départ de Montréal ou de la ville de Québec. Le prix inclus les taxes.

CONDITIONS DU GRAND PRIX:

Le prix doit être accepté tel qu'offert. Le voyage doit être effectué d'ici le 30 juin 2020.

La réservation doit être faite au moins 6 semaines avant la date de départ. Le voyage doit être effectué d'ici le 30 juin 2020 (date de retour).

Les dates d'interdiction suivantes sont applicables :

Vacances de la construction : 20 juillet au 04 août 2019

Noël et Jour de l'An : 14 décembre 2019 au 05 janvier 2020

Semaine de relâche : 17 février au 23 mars 2020

Pâques : 03 avril au 13 avril 2020

Le gagnant doit effectuer sa demande de réservation auprès de son agent de Voyages Bergeron aux dates mentionnées, sans quoi Transat n'acceptera pas la réservation et le prix sera annulé.

Le gagnant et son accompagnateur doivent voyager ensemble à l'aller et au retour.

Le gagnant et son accompagnateur doivent avoir le droit de quitter le Canada et de retourner au Canada, et doivent avoir le droit légal d'entrer et de quitter la destination pour laquelle le prix est émis. Ils sont entièrement responsables de se procurer, à leurs frais, tous les documents nécessaires requis par les autorités concernées pour effectuer ce voyage, incluant, mais pas limité, aux visas, passeports, vaccins et certificats. Ces documents doivent être obtenus avant le départ. Le gagnant et son accompagnateur doivent se souscrire aux dates de validité du voyage et doivent accepter toutes alternatives proposées par Transat si cela devait s'avérer nécessaire. Aucune prolongation de séjour ne sera acceptée. Transat se réserve le droit d'offrir un produit comparable en cas de force majeure qui occasionnerait l'annulation du programme ou pour toutes autres raisons qui seraient hors de son contrôle.

Toutes les dépenses personnelles sont de la responsabilité du gagnant et de son accompagnateur. Les personnes précédemment mentionnées sont entièrement responsables du transport entre leur résidence et l'aéroport lors de leur départ et arrivée. Transat ne prendra aucune responsabilité s'il devait arriver un retard ou une annulation du vol ou toutes autres composantes qui sont incluses dans le forfait et qui pourraient être reliées, mais pas limité, aux conditions météorologiques ou à un bris d'équipement.

Les billets ne sont pas monnayables, ni transférables, ni échangeables. Ils ne peuvent pas être jumelés à aucune autre promotion. Il est de la responsabilité des voyageurs d'obtenir les documents nécessaires pour le voyage.

Si le Grand prix, ou toute portion de celui-ci n'est pas utilisée, il ne peut être reporté et sera annulé.

Le gagnant et son compagnon de voyage doivent respecter toutes les lois applicables, y compris, mais sans s'y limiter, les lois locales lorsqu'ils seront à destination.

En participant à ce concours, le gagnant accepte que son nom et la ville de son domicile soient divulgués dans les médias sociaux utilisés par Voyages Bergeron inc. (Facebook, Twitter, etc.).

Également, veuillez vous référer aux Règlements & Politiques de Voyages Bergeron inc.

VOYAGES BERGERON INC
7725, ST-DENIS, MONTRÉAL
QC H2R 2E9